

**INVESTISSEZ DANS VOS
FUTURS COLLABORATEURS
EN SOUTENANT NOTRE ECOLE**



TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCES - ESA
13 rue Fernand LÉGER 75020 PARIS • esassurances.com

Établissement d'enseignement privé technique supérieur reconnu



UNE ÉCOLE PLURIDISCIPLINAIRE

Assurance - Banque - Finance - Risk Management - Gestion de Patrimoine - RH - Données

L'ESA, Ecole Supérieure d'Assurances, Association de la loi 1901, a été fondée en 1980. Depuis sa création, l'école a su s'imposer comme un acteur majeur des formations en Assurance, en Banque, en Gestion de Patrimoine et en Risk Management et ce, du Niveau 5 au Niveau 7.

L'ESA qui dispose aussi d'un centre de formation des Apprentis - ESA CFA, propose des formations en alternance, des formations professionnelles continues et des formations à distance.

Former des étudiants répondant aux besoins du marché de l'emploi, telle est la priorité de l'ESA. En outre, elle est une école attachée à l'excellence, soucieuse de promouvoir la diversité sociale, qui investit dans l'innovation, la digitalisation et la relation client.

De par son organisation agile, la diversité et la solidité de ses enseignements, l'ESA affirme clairement ses objectifs envers chaque apprenant, réussir sa formation, réussir sa carrière professionnelle.



Cinq cursus en alternance reconnus du Niveau 5 au Niveau 7

- **BTS Assurance (Bac+2)**
- **Bachelor Chargé de Clientèles en Assurance & Banque (3ème année)**
- **Manager de l'Assurance (5ème année)**
- **Manager de l'Assurance & Master of Science in International Insurance Management (5ème année)**
- **Manager des Risques et des Assurances de l'Entreprise (5ème année)**
- **Expert en Ingénierie Patrimoniale (5ème année)**

1200

Étudiants

99.9%

de nos étudiants
sont en alternance

100%

de nos formations en
alternance sont reconnues
au RNCP

5

dispositifs proposés :
alternance, initial, à
distance, en e-learning,
VAE



Aujourd'hui l'ESA est classée parmi les meilleures écoles d'Assurance

Programmes nationaux dans les spécialités suivantes :

- **2ème au Classement Licence Assurance**
- **4ème au Classement Management et Droit des Assurances**
- **2ème au Classement Master Gestion des Risques Financiers, Compliance, Conformité**
- **10ème au Classement Gestion de Patrimoine**

NOS PROJETS

PROJETS 2019

GRACE À VOTRE SOUTIEN

1 / UN MASTER DE COVENTRY UNIVERSITY

Master International Insurance Management en partenariat avec une grande université de Londres, enseigné en anglais au siège de l'ESA à Paris,

2 / DES FORMATIONS ÉLIGIBLES AU CPF

Un panel de formations pluridisciplinaires éligibles CPF, en présentiel et à distance

3 / TOUS NOS TITRES EN VAE

Suivi personnalisé et individuel pour les salariés et demandeurs d'emploi souhaitant valoriser leurs expériences par un titre reconnu

4 / RECONNAISSANCE EUROPEENNE

Délivrance de Titres Européens (European Bachelor, European Master of Science in Business) - *Accrédité par The European Accreditation Board of Higher Education Schools (EABHES)*

PROJETS 2020

NOS PROJETS À ACCOMPLIR

1 / PROGRAMME MANAGER SUR 3 ANS AVEC UNE ANNÉE À LONDRES

Un titre de Manager de l'Assurance en contrat d'apprentissage sur 3 ans permettant une 2ème année sur le campus Universitaire Coventry à Londres

2 / UNE ECOLE PLURIDISCIPLINAIRE NOVATRICE

L'ESA lance 3 nouvelles formations continues reconnues axées sur la DATA, la Blockchain et enfin, en Ressources Humaines avec le Titre "Responsable rémunération globale et avantages sociaux.

3 / UNE NOUVELLE PLATEFORME E-LEARNING

Des formations continues dispensées en e-learning en partenariat avec 360 Learning



FOCUS DE NOTRE PROJET 2020

MBA SCIENCE DES DONNÉES

Avec la numérisation, le courtier en assurance ou le conseiller en assurance d'aujourd'hui voient émerger de nouveaux outils pour proposer des offres sur-mesure à leurs clients, que ce soit en matière d'assurance, ou de gestion du patrimoine. Les enjeux de cette digitalisation nous ont conduits à bâtir un nouveau programme en partenariat avec des spécialistes de la DATA sur la valorisation des données de masse.



Près de 91 % des étudiants valident leur diplôme et 82% trouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent leur formation.

Nos formations certifiantes France compétences

L'ESA propose des formations longues, de niveau 5 au niveau 7 qui s'inscrivent parfaitement dans des projets de qualification, de reconversion professionnelle, de spécialisation ou dans des projets d'évolution.

40 ANS D'EXPÉRIENCE

Madame , Monsieur,

Dans le contexte difficile que nous traversons, votre priorité absolue est d'assurer l'avenir de vos équipes. Nous partageons ce même souci pour nos étudiants et c'est pourquoi, nous nous permettons, en redoutant de paraître inopportun, de vous solliciter sur le versement d'une partie de votre Taxe d'Apprentissage.

La loi du 05 septembre 2018 " Pour la liberté de choisir son avenir professionnel " a modifié profondément les fondements de la formation professionnelle. Elle a notamment permis à l'ESA de devenir un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) pour toutes nos formations. Elle a aussi modifié profondément le versement de la Taxe d'Apprentissage.

En 2020, les entreprises doivent affecter directement le solde de la Taxe d'Apprentissage (13%) aux établissements et organismes autorisés à en bénéficier.

Précédemment vous pouviez nous verser 23% de cette taxe, ce recul de 10% est très préoccupant pour notre résultat 2019/2020 car nous avons engagé des innovations pédagogiques importantes comme :

- l'ouverture à l'ESA à Paris en septembre 2019 d'un Master de l'Université de Coventry : International Insurance Management enseigné bien sûr en anglais,
- la formation de tous nos étudiants des titres " **Manager de l'Assurance** " et " **Manager des Risques et des Assurances de l'Entreprise** " dans le cadre d'une convention signée avec Open Classrooms, la première plateforme francophone d'e-éducation dans le but de les former aux bases techniques d'une stratégie digitale, notamment savoir programmer en *Java*.

Il est donc essentiel que vous puissiez continuer à nous accorder votre soutien d'autant que nous voulons ouvrir à la prochaine rentrée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage de 3 ans en " Manager de l'Assurance " une promotion qui passerait la 2ème année du cursus à Londres sur le campus de la City de Coventry University.

Grâce à votre soutien, nous nous efforçons de favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux compétences nécessaires aux futurs managers de la nouvelle décennie.

Confiant dans la poursuite de votre soutien, plus que jamais stratégique pour l'ESA.

Bien cordialement,

Patrice-Michel LANGLUMÉ

Directeur Pédagogique

PM Langlumé



+ Vous trouverez en pièces jointes :

1. Le document explicitant les nouvelles modalités de versement
2. Le bordereau de collecte de Taxe d'Apprentissage 2020
3. Les brochures des nouveaux Programmes ESA



TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

DATE LIMITE DU VERSEMENT : 30 JUIN 2020

**SOUTENEZ L'ESA
DANS SES PROJETS**



VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE UN CHOIX STRATÉGIQUE C'est à vous de choisir le bénéficiaire !

En 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage évoluent dans le cadre de la « Loi Avenir professionnel », dite "Loi Avenir".

La taxe d'apprentissage s'effectue sur la même base : **0.68 % de la masse salariale brute 2019** et comprend :

- 87 % sont versés à votre OPCO au titre du financement de l'apprentissage
- 13 % peuvent être directement versé à l'ESA
- Vous avez jusqu'au 30 juin pour effectuer le versement de ce solde.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSURANCES - ESA EST TOUJOURS HABILITÉE À RECEVOIR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Toutes entreprises

Masse salariale 2020
référence 2019

0.68 % taxe brute



87%
réservés à
l'apprentissage et
collectés par l'OPCO



13%
collectés
directement par
l'ESA



COMMENT VERSER VOS 13% À L'ESA ?

CODE UAI DE L'ESA : 0753378P

Un reçu libératoire vous sera transmis par nos soins dès réception de votre versement.

Choisir de verser la taxe d'apprentissage à l'ESA, c'est faire un choix essentiel pour des bénéfices réels :

- Recruter des talents à forts potentiels
- Accompagner chaque apprenant tout au long de son parcours académique
- Enrichir les programmes de l'ESA
- Investir dans de nouveaux projets
- Equiper l'Ecole d'un matériel plus performant

○ Votre contact privilégié :

Eugénie DA COSTA

Directrice Générale Déléguée

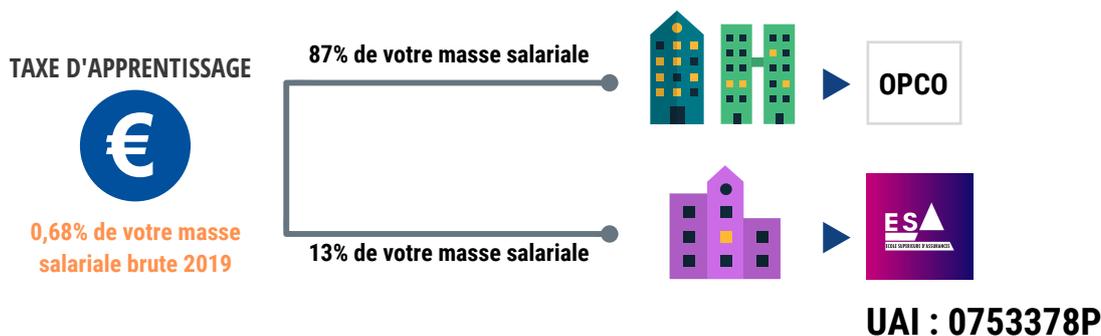
☎ 01.85 73 31 01

✉ eugenie-dacosta@esassurances.com

Un grand merci pour votre soutien !

DATE LIMITE DU VERSEMENT : 30 JUIN 2020

En 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage ont changé. Calculé sur 0,68% de votre masse salariale, 13% de cette somme sert à financer les formations initiales technologiques et professionnelles. **Mais c'est à vous de choisir le bénéficiaire !**
L'ESA est habilitée à recevoir ce type de versement.



COMMENT VERSER VOS 13 % À L'ESA ?

PAR VIREMENT

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCES
N° Siret : 320 060 023 000 50
CAISSE D'ÉPARGNE - ECONOMIE SOCIALE PARIS OUEST,
19 RUE DU LOUVRE 75001 PARIS
IBAN : FR76 1751 5900 0008 0081 7106 233
BIC : CEPFRPP751
Merci de bien indiquer le libellé : " ESA TA 2020 " + SIRET

PAR CHÈQUE

A l'ordre de l'ESA
Merci de bien indiquer au dos du chèque :
" ESA TA 2020 " à l'adresse suivante :
ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCES
13 rue Fernand Léger 75020 PARIS

INFORMATIONS ENTREPRISES

Raison sociale :
Siret :
Adresse postale :
Nom :
Prénom :
Fonction :
Tél :
Email :

REÇU LIBÉRATOIRE

A l'issue de votre versement, nous vous ferons parvenir votre reçu fiscal libératoire.

Le souhaitez-vous : Par courrier Par email

Votre contact privilégié :

Eugénie DA COSTA - Directrice Générale Déléguée
Tél : 01.85 73 31 01 | Mail : eugenie-dacosta@esassurances.com

Cachet de l'entreprise



ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCES - ESA

13 rue Fernand Léger 75020 PARIS

www.esassurances.com

Établissement d'enseignement privé technique supérieur reconnu